

3e séance du 12 janvier 1951, à 9 heures.

Président: M. Ed. de Steiger.  
 Absents: M. Rubattel.  
 Secrétaires: MM. Leimgruber et Oser.  
 Clôture: 12 heures 25.

-----  
Remerciements à M. Petitpierre.

M. de Steiger remercie M. Petitpierre pour présidence 1950 et charges supplémentaires assumées en défendant le programme financier.  
 -----

Mesures de sécurité.

M. de Steiger: Il y a une lettre de M. Petitpierre contenant des propositions sur mesures à prendre. A réception de cette lettre, j'ai ordonné que des dispositions soient prises pour que M. Petitpierre soit renseigné sur ce qui est fait. Stucki a dit qu'il est inquiet de l'absence de mesures. Il a eu des conversations avec Daniel, Balsiger, etc. J'ai répondu qu'on avait tout réglé pendant la guerre et qu'on continue. M. Kobelt devrait rappeler au CF les dispositions prises.

M. Petitpierre: M. Stucki m'a soumis la question il y a 18 mois. Ma lettre au CF est une suite intervention Stucki et de mes réflexions sur ce qui s'est passé en Norvège. Des règlements ne suffisent pas. Il faudrait une personne responsable de tout et compétente pour agir. Savoir si certains points fortifiés sont suffisamment gardés. Idem pour radio.

M. de Steiger: Je ne comprends pas les réponses données à Stucki par Balsiger et Frick. Attendons un rapport. Sommes en liaison étroite avec police cantonale et communale.

M. Kobelt: Difficile de prendre des mesures en temps de paix. Plusieurs degrés de préparation sont prévus. Mais comment organiser défense du palais et de la radio? Mesures de sécurité exigent concours de différents services. Je suis prêt à présenter un rapport écrit.

M. de Steiger: Les règlements existent, mais on n'a pas encore exercé les choses. Savoir quand on veut avoir le premier exercice, ou si nous devons prendre des mesures pour avoir troupes sous la main. Attendons un rapport oral pour commencer.

M. Escher: Penser aux faits que le palais n'est pas du tout gardé aujourd'hui. Possibilité d'occuper émetteur radio et bâtiments PTT. Confier certaines tâches à la garde des fortifications.

M. de Steiger: Impossible de décider un état de préparation sans rapport préalable.

M. Kobelt: La garde des forts est insuffisante pour les ouvrages. Des contrôles sont seulement possibles. Idem pour dépôts et magasins. Renforcer gardes-fortifications par des surnuméraires?

M. Etter: L'essentiel pour le moment est de renforcer la surveillance des mouvements clandestins. Nous aurions probablement vent de quelque chose en cas d'alerte.

M. Petitpierre: Conditions actuelles inadmissibles. Faire le néc





Prévenir possibilité d'occupation radio et PTT. Tant pis pour les frais. Penser aux procédés allemands à Oslo. Se mettre en mesure d'agir immédiatement. Règlements ne suffisent pas.

M. Nobs: D'accord qu'il faut prendre des mesures. Ces dernières années les chambres ont fait pression pour réduction des dépenses et du personnel. L'opinion publique était du même avis. Nous avons fait les économies nécessaires, mais la situation a changé. Prendre l'initiative nécessaire. Veiller à ce que les exercices ne déclanchent pas de panique. Conférences par armée et foyer.

M. Etter: Armée et foyer n'existe que sur le papier. On ne peut le mettre en action en temps de paix. Il y a cependant deux appareils civils à disposition dès maintenant (Huber et Grosselin).

M. Kobelt: Savoir s'il convient de distribuer des munitions aux soldats. Montmollin propose de le faire pour les gardes locales.

M. de Steiger: Convierait de limiter la distribution aux gardes locales. Discuter la chose au vu d'un rapport. Se mettre en mesure d'agir même en l'absence de troupes.

M. Etter: Le secret de la confession n'est, je pense, pas touché par l'obligation de renseigner contenu dans l'arrêté ?

#### Sécurité dans l'armée.

M. de Steiger: Il y a accord entre justice et police et DMF. L'ancienne ordonnance reste provisoirement en vigueur. Elle suffit pour les circonstances actuelles.

#### Partisans de la paix.

M. de Steiger: Il s'agit de savoir si le congrès doit être autorisé à faire une conférence de presse. Nous avons fait savoir que nous ne ferions pas d'opposition si Genève est d'accord et si pas d'abus, d'attaques, etc. Mieux vaut une conférence de presse, contrôlable, qu'une action clandestine. On m'a demandé de recevoir trois des participants. J'ai refusé. Ils voudraient remercier pour autorisation et discuter possibilité nouvelle conférence en Suisse.

M. Kobelt: Pas question de recevoir ces gens. Ils peuvent écrire.

MM. Etter, Nobs et Petitpierre: Même avis.

#### Assemblée ONU.

M. Petitpierre: 2 villes entrent en considération: Genève et Paris. Le gouvernement français ne veut pas Paris. J'ai fait adopter une attitude plutôt négative pour Genève, en invoquant difficultés matérielles. CE genevois serait assez favorable. Zehnder aussi. Pas d'inconvénients politiques. Charges financières pour la Confédération, mais pas considérables. Si décision est prise pour Genève, impossible de refuser.

M. Kobelt: Attendre conversation avec Trygve Lie et voir ensuite.

M. Petitpierre: Vous êtes d'accord que j'essaie de dissuader de tenir assemblée à Genève. Mais vous n'êtes pas opposés.

#### Contrôle des produits stratégiques.

M. Petitpierre: Démarches verbales des Alliés pour amener Suisse à contrôler exportations comme pendant la guerre. Lettre ministre Vincent précise les choses. Ambassadeur de France indique qu'il y a trois catégories: marchandises interdites, marchandises contingentées et



marchandises faisant un objet d'échanges d'importations. (mais pas pour la Suisse). Si nous ne donnons pas suite, mesures alliées. Le dépt politique pense qu'il faut agir spontanément. Hotz et Homberger sont d'avis qu'il faut attendre des démarches et négocier. Suivre la première méthode. Délégation économique doit examiner la question. Notre ravitaillement ne sera pas assuré sans certaines concessions économiques.

---

Agrément ministre de Turquie.

M. Petitpierre: Le gouvernement turc veut un ambassadeur à Berne, mais sans réciprocité. Comme pour Canada. Question de principe. S'en tenir à la pratique actuelle, même si elle nous vaut des personnalités de deuxième ordre. Réfléchir.

---

Financement de l'armement.

M. Nobs: La question pose celle du régime financier définitif. Mais pas possible de traiter déjà cette seconde question. Trop prêt du 4 juin 1950. Il y a toutes sortes de facteurs qui poussent à la Hochkonjunktur. Eviter qu'armement ait un effet impressionniste. Donc éviter nouveaux emprunts. Commission d'experts est d'avis qu'il faut combiner programmes militaire et financement en évitant inflation. Tout dépend de savoir si la Hochkonjunktur durera pendant toute l'application des mesures et si les PTT rapporteront suffisamment. Comment aménager les impôts. Augmentation de certaines positions douanières pourrait rapport 13 mio sans susciter d'inconvénients. Mais le peuple est opposé au relèvement des taxes. Tendance internationale égale libération. Taxe militaire pourrait être réservée entièrement à la Confédération. Faire comprendre aux cantons qu'ils ne pourront pas participer largement aux impôts fédéraux majorés. Perception d'un supplément impôt défense nationale? peut-être. Mais pas d'impôt sur les superbénéfices. C'est trop compliqué. Augmenter impôt sur les boissons, mais pas pour le cidre doux. Instituer un Rüstungsopfer qui serait un demi sacrifice? Il pourrait être établi sur la base des déclarations fiscales 1951 s'il n'y avait pas les pensions. La part des cantons au droit de timbre ne se justifie pas parce qu'ils n'ont pas de frais.

M. de Steiger: La délégation des finances traitera l'affaire préalablement, mais les autres CF doivent nous faire part de leurs vœux.

M. Petitpierre: Opposé à un impôt sur les boissons qui libérerait le cidre doux et frapperait le vin. Tenir compte des intérêts de toutes les régions. Pas opposé au principe d'un impôt sur les boissons.

---

Remise de munitions aux troupes.

M. Kobelt: Quelle décision prendre?

M. de Steiger: Il faut une conférence préalable la semaine prochaine.

M. Petitpierre: Eviter de combiner les mesures, les échelonner pour ne pas alarmer l'opinion.

M. Kobelt: Vous recevrez un projet.

---



Ski universitaire.

M. Escher: Dois-je accepter le patronage d'honneur? Oui.

---

Travaux radio dans le réduit.

M. Escher: Où en est la chose?

M. de Steiger: La proposition va aux finances.

M. Escher: Les PTT refusent de prendre les 8 mio à leur charge.

M. de Steiger: Les finances doivent donner leur avis.

---

Décisions prises sur la base de propositions écrites.

---

Politique.	Geschäftsbericht Buenos Aires, Rom, Kairo, New Delhi, Caracas, Montevideo. Consuls Max Buchi et Hofer. Légationsrat Bernath.
Chancellerie féd.	Votation populaire du 15 avril 1951.
Politique.	Décès Reimer, président république autrichienne. Dîner diplomatique.
Militaire.	Winkelriedstiftung. Begnadigungsgesuch Bousson.
Intérieur.	EMPA. Personalmassnahmen.
Finances et douanes.	Commission des blés. Rapport de gestion. Schweiz. Redderei AG. Kartoffelverwertung.
Economie publ.	Zusätzliche AHVfürsorge.
Militaire	Kommandant der Zentralschulen.
Postes et chemins de fer.	Délégation internationale du Simplon.

---